



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP Nord Pas-de-Calais pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Campagne 2009

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

SUJET 6

FICHE CANDIDAT

Collaborateur (trice) de l'agent Monsieur Laffly, vous travaillez dans l'agence du même nom à Pontarlier (25000) et vous recevez un jeune couple qui s'installe dans votre région.

Monsieur et Madame Bertrand sont passés devant l'agence et ont prêté attention à l'offre MONDASS que vous vantez sur une affiche en vitrine.

La jeune apprentie qui les a reçus en votre absence quelques instants plus tôt a recueilli quelques informations importantes :

Ils vont louer une petite maison dont le terrain permet de faire un grand potager.

Madame Bertrand est infirmière libérale et il faudra une 2^{ème} voiture pour ses déplacements.

Documents fournis :

Document 1 (a, b, c) l'offre MONDASS

Document 2 (a, b) contrat garantie des accidents de la vie

CRDP Nord Pas-de-Calais

B.P.

Spécialité : **ASSURANCE**

Code Spécialité :

Durée :
20' + 20'

Session
2009

Épreuve : **E32 Communication Professionnelle orale**

N° Sujet : **6**

Coefficient :
2

Folio
1 / 6

DOCUMENT 1a

l'offre Mondass d'assurance automobile

**CHEZ MONDASS :
VOTRE ASSURANCE AUTO + SON CREDIT = 6 MOIS GRATUITS
POUR VOTRE ASSURANCE HABITATION**

Assurez votre voiture, financez-la et vous bénéficierez :

- D'importantes remises tarifaires,
- D'un prélèvement mensuel unique pour toutes vos assurances,
- D'un service personnalisé pour optimiser la satisfaction de vos besoins en matière d'assurance.



Les garanties

Les options

	Les garanties	Les options
FORMULE 1 Cotisation de base 665 €	Responsabilité civile Défense et recours Protection juridique Remorquage Sécurité du conducteur Capital réparation	Bris de glaces Assistance 0 km
FORMULE 2 Cotisation de base 995 €	Les garanties de la formule 1 + Bris de glace Incendie, vol, attentat Catastrophes naturelles Aménagements et accessoires Effets personnels et appareils	« Pack tranquillité » Assistance accident et panne 0 km Véhicule de remplacement Valeur à neuf 12 mois et /ou valeur conventionnelle + 15 % pour les véhicules de plus de 12 mois.
FORMULE 3 Cotisation de base 1 390 €	Les garanties de la formule 2 + Dommages tous accidents Valeur à neuf 6 mois	« Pack tranquillité » Assistance accident et panne 0 km Véhicule de remplacement Valeur à neuf 12 mois et /ou valeur conventionnelle + 15 % pour les véhicules de plus de 12 mois.

DOCUMENT 1b

CRÉDIT MONDASS : LA SOLUTION POUR FINANCER ET ASSURER VOTRE VOITURE NEUVE OU D'OCCASION

Vous achetez une voiture ?
Profitez du Crédit MONDASS :
multipliez les **avantages** en associant
ASSURANCE AUTO + CREDIT

MIEUX ASSURÉ

En plus de l'assurance Tous Risques de votre véhicule,
vous bénéficiez de la garantie valeur d'achat pendant
toute la durée du crédit (48 mois maxi)

A RETENIR

En cas de vol ou de
destruction de votre
véhicule, vous évitez la
décote : **vous êtes
remboursé sur la base
de sa valeur d'achat.**

MIEUX FINANCÉ

Avec le crédit MONDASS, vous profitez d'un crédit à taux
préférentiel :

3,50%*

Adapté	Avec le Crédit Mondass, financez l'achat de votre véhicule neuf ou d'occasion, même au-delà de sa valeur.
Souple	<ul style="list-style-type: none">• Achetez votre voiture maintenant et payez plus tard votre 1ère mensualité de crédit .• Reportez 1 à 3 mensualités de crédit, sans frais, en cas de coup dur.
Clair	<ul style="list-style-type: none">• Avec ou sans apport personnel• Frais de dossier : 0 €

A RETENIR

Profitez du Crédit
MONDASS pour financer,
en plus de votre véhicule
**un GPS, une galerie,
un coffre de toit.**

**SOUSCRIVEZ A NOTRE OFFRE ASSURANCE AUTO + CREDIT,
LES SIX PREMIERS MOIS DE VOTRE ASSURANCE MULTIRISQUE HABITATION VOUS
SERONT OFFERTS.**

DOCUMENT 1c

l'offre Mondass Multirisque Habitation

**CHEZ MONDASS ÉCONOMISEZ AUSSI SUR
VOS AUTRES ASSURANCES ET
PROFITEZ DE NOTRE OFFRE PACKAGÉE**

La formule essentielle Idéal pour débiter, quand on a peu de mobilier.	La formule confort Pour mieux protéger tout ce que vous possédez	La formule étendue Pour disposer des meilleures garanties.
Elle couvre : toutes les garanties essentielles "dommages aux biens" (incendie, vol, dégât des eaux, bris de glace, événements climatiques, catastrophes naturelles...) les garanties responsabilités civiles indispensables (responsabilité civile privée, responsabilité de locataire, responsabilité à l'égard des voisins et des tiers) mais aussi une couverture pour les bijoux	Elle comprend les garanties de la formule essentielle, avec une couverture plus importante pour les bijoux, mais aussi une garantie pour les objets de valeurs et la possibilité de majorer ces deux garanties. Elle prend en compte en plus : Les clôtures et murs de soutènement Les accidents ménagers	Elle englobe automatiquement toutes les garanties des formules "essentielle" et "confort". Avec une couverture des bijoux et des objets de valeur adaptable pour des valeurs importantes Avec la possibilité de souscrire des options bicyclettes et instruments de musique supérieures et l'assistance juridique vie privée. Sont inclus en plus : la garantie des arbres et plantations, des installations extérieures fixes, la valeur à neuf sur les biens mobiliers (les meubles meublants, l'électroménager; la hi-fi...), le vol à l'arraché et le contenu des congélateurs
Tarif : 212 €	Tarif : 257 €	Tarif : 306 €

L'assurance obligatoire du locataire.

Une obligation légale

Il incombe au locataire de souscrire une obligation d'assurance contre les risques liés à sa location. C'est une obligation inscrite dans la loi du 6 juillet 1989 (article 7g) qui ne souffre aucune exception.

DOCUMENT 2a

GARANTIE ACCIDENTS DE LA VIE

Ça n'arrive pas qu'aux autres ! Une chute dans l'escalier, une brûlure de barbecue, un attentat terroriste, une infection hospitalière qui ne guérit pas ...

En une seconde, votre vie peut basculer !

Vous découvrez alors que, si la garantie Responsabilité civile de votre assurance Multirisque habitation, couvre bien les dommages que vous causez à autrui, pour vous en revanche, rien n'est prévu

... Votre maison et votre voiture sont assurées, vos enfants non !

Saviez-vous que 80% des incapacités permanentes sont évaluées à moins de 10 % (un pouce sectionné par exemple : 8 %) et que la plupart des compagnies n'interviennent qu'au delà de ce seuil. Grâce à sa Garantie des accidents de la vie la MONDASS est à vos côtés quand l'imprévisible se produit.

NOUS GARANTISSONS :

Les accidents de la vie privée

- Accidents domestiques
- Accidents survenus à l'occasion d'activités scolaires de loisir ou touristiques
- Evénements naturels et les catastrophes industrielles
- Les morsures et piqûres d'animaux
- Accidents causés par la foudre et l'électricité
- L'asphyxie
- Tous les empoisonnements et intoxication alimentaire
- Les brûlures (sauf dues au soleil)

Nous ne garantissons pas le risque de guerre ou d'accident nucléaire, les maladies n'ayant pas pour origine un événement garanti, les accidents cardio-vasculaires et cérébraux, les accidents du travail et les accidents de voiture.

Les accidents dus à des attentats ou à des infractions

Nous sommes entrés dans une ère de dangers où nul n'est à l'abri d'un attentat terroriste. Dans ce cas les indemnisations publiques sont souvent très longues à arriver. La MONDASS est présente à vos côtés dès le premier mois pour que la vie continue.

Les accidents médicaux

Nous couvrons les conséquences dommageables pour votre santé survenues à l'occasion d'une opération chirurgicale ou de toute autre forme de traitement, à condition que ces conséquences soient indépendantes de l'affection en cause et de votre état antérieur.

DOCUMENT 2b

NOUS INTERVENONS

Par le versement d'indemnités pouvant atteindre 1 million d'Euros (jusqu'au double si l'assuré est mineur) :

- En cas de décès le conjoint de la victime, ses enfants ou ayants-droit sont bénéficiaires d'indemnités pour compenser le préjudice économique résultant de la perte de revenus du défunt

Nous prenons également en charge :

- Le préjudice physiologique résultant d'une incapacité permanente, nous pouvons intervenir à partir de 1% d'invalidité permanente
- Le préjudice moral
- Le préjudice esthétique permanent résultant d'un accident
- L'indemnisation des souffrances endurées
- Les frais d'une tierce personne

Nous faisons plus qu'indemniser notre assuré, nous l'aidons également à réorganiser son cadre de vie après l'accident : dès lors qu'un handicap nécessite de manière définitive une assistance technique humaine la MONDASS met à disposition de l'assuré une équipe pluridisciplinaire (experts, médecins, ergothérapeutes, architectes ...) pour l'aider à retrouver un maximum d'autonomie : aménagement du domicile ou transformation du véhicule.

C'est toute une gamme de services que nous mettons en place dans ces moments difficiles :

- Aide ménagère
- Services à domicile
- Soutien scolaire
- Garde d'animaux
- Assistance en cas d'accident loin du domicile
- Soutien scolaire
- Soutien psychologique

A partir de 7,5 Euros, pour ne pas ajouter les difficultés matérielles aux préjudices de l'accident.

NOS TARIFS

Tarifs mensuels en Euros sur 12 mois

	N°1 L'ESSENTIEL (1)	N°2 PROTECTION MAXIMALE (2)
Formule familiale	15 Euros	20 Euros
Formule individuelle	7,5 Euros	10 Euros

(1) Ne couvre que les conséquences les plus graves d'un accident (à partir de 30% d'I.P.P.)

(2) Couvre toutes les conséquences même légères d'un accident (de 1 à 29% d'I.P.P.)